



Non respect contrat de vente d'un animal

Par **sankaloup**, le **13/11/2009** à **12:34**

Bonjour,

j'ai acheté un chat a un elevage en aout 2008 pleins papiers (LOOF), pour une somme de 1000euros.

Cependant depuis, elle n'a fait aucune demarche aupres de l'organisme LOOF (en plus elle est hors delais) ce qui fait que mon chat est NON LOOF et coute donc a l'heure actuelle la moitié de la somme que j'ai payé.

ai je recourt? que risque t'elle si j'entame des procedure parcequ'elle m'a tout simplement arnaqué!!!

merci pour vos reponse